



Procès-verbal  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE NOTRE-DAME**

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**ÉCOLE NOTRE-DAME**

**Procès-verbal d'une séance du Conseil d'établissement tenue le 30 avril 2024 à Notre-Dame 1.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Philippe Marois, président

Catherine Désaultels, parent

Mélanie Étienne, éducatrice SDG, classe principale

Myriame Gemme, enseignante ND1

Liette Lemieux, secrétaire

Nadia Mamouni, parent

Marilyne Richer, enseignante ND2

Maude Roy Matton, parent

Laurence Sirois, parent

**ÉTAIT ABSENTE :**

Isabelle McDuff, enseignante ND1

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT :**

Diane Fortin, directrice

Anne-Sophie Vincent, directrice adjointe

N° de la résolution ou annotation	
	<p><b>1. Ouverture de la séance</b> M. Philippe Marois, président du Conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.</p>
	<p><b>2. Parole au public</b> Aucun. Anne-Sophie Vincent, directrice adjointe, assiste à la séance du Conseil d'établissement.</p>
<p><b>CÉ2023-2024-38</b></p>	<p><b>3. Adoption de l'ordre du jour</b> Sous proposition de Mme Catherine Desautels et appuyée par Mme Mélanie Étienne:  Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p><b>CÉ2023-2024-39</b></p>	<p><b>4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 20 février 2024.</b> Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par Mme Marilyne Richer:  Que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement soit approuvé.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
<p><b>CÉ2023-2024-40</b></p> <p><b>CÉ2023-2024-41</b></p>	<p><b>5. Points de consultation</b></p> <p><b>5.1 Plan de lutte</b> Point reporté en juin.</p> <p><b>5.2 Nouvelles sorties; approbation</b> M. Philippe Marois nous avait envoyé un courriel pour l'approbation de la sortie à la piscine pour les élèves de la 3<sup>e</sup> année « Nager pour survivre ».</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>5.3 Règles de fonctionnement SDG; approbation</b> Point 2 : Le texte est correct de cette façon. Point 2.2 : Fréquentation à la période : Il est recommandé que l'élève qui fréquente que la période du midi toute la semaine puisse être inscrit soit au service de garde dans un groupe multi âge (ratio 1 : 20) ou au service des dîneurs (ratio 1 : 34). Point 4 : Lors de la rentrée progressive : Enlever la parenthèse juste au-dessus du tableau. Point 10 : Journée pédagogique : Les critères à définir lors des journées pédagogiques : premier arrivé, premier inscrit.</p> <p>Sous proposition de Mme Myriam Gemme et appuyée par Mme Maude Roy Matton que les règles de fonctionnement du SDG soient approuvées avec ces modifications.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <p><b>5.4 Entrée progressive 2024-2025 (Accès et Accès +); approbation</b> Point reporté en juin.</p>

### 5.5 Organisation scolaire 2024-2025, sondage aux parents ?

Un sondage sera envoyé aux parents des élèves du groupe multi 3-4 pour connaître l'intention parentale. La direction aura à prendre une décision par la suite.

### Voici la prévision de la clientèle pour les groupes du régulier au 21 mars 2024.

Maternelle	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année
4 groupes	3 groupes	3 groupes	2 groupes	1 groupe	2 groupes	2 groupes	1 groupe	2 groupes

### 5.6 Politique de traitement des plaintes

Les étapes de traitement des plaintes :

- direction de l'école
- responsable du traitement des plaintes
- protecteur général de l'élève

### 5.7 Participation à la semaine nationale de l'engagement parental en éducation du 27 mai au 2 juin 2024

Représentation théâtre à voir Anne-Sophie.

## 6. Points d'information

### 6.1 Président

#### 6.1.1 OPP (vente de garage, cinéma, sucreries, semaine de la reconnaissance du personnel)

Vente de garage du 18 mai ; subvention de la Ville de 300 \$.

La soirée cinéma ND1 s'est bien passée. Celle à ND2 ; la demande d'avoir un parent-accompagnateur peut avoir eu un effet négatif ou est-ce le choix du film ? Si on refait le cinéma à ND2 ; peut-être faire une demande de parents bénévoles pour superviser les élèves. Pourrait-on aussi faire un cinéma à l'automne et l'autre au printemps. On amasse toujours une belle somme ; 1 350 \$ pour les deux soirées.

La vente de sucreries ; un succès sur toute la ligne.

M. Marois a fait des documents pour la transition de pouvoirs éventuelle.

Semaine de la reconnaissance du personnel du 21 au 24 mai.

La Ville aurait acheté le terrain pour la nouvelle école.

### 6.2 Direction

#### 6.2.1 Semaine du personnel

Les directions ont prévu une réception mercredi 22 mai au Camp GrandPré pour tout le personnel.

#### 6.2.2 Services 2024-2025

Point reporté en juin.

	<p><b>6.3 Service de garde</b> Rien à ajouter tout a été dit au point 5.3 sur les règles de fonctionnement SDG.</p> <p><b>6.4 Enseignants</b> Nous étions bien préparés lors de l'éclipse solaire du 8 avril dernier ; nous avons un ratio 1 adulte pour 10 élèves.</p> <p>Le marché du 12 avril dernier a été un franc succès. Les élèves ont pensé que les \$\$ qui resteront, faire un don au club de canotage.</p> <p>Une rencontre aura lieu le 3 mai pour aménager le cabanon.</p> <p><b>6.5 Représentant au comité de parents</b> Mme Maude Roy Matton n'est pas allée à la dernière rencontre.</p> <p><b>6.6 Correspondance</b> Aucune</p>
	<p><b>7. Questions diverses</b> Une Caisse Desjardins à l'école ; à réfléchir.</p>
	<p><b>8. Prochaine rencontre</b> 11 juin 2024</p>
<p><b>CÉ2023-2024-42</b></p>	<p><b>9. Levée de la séance</b> Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités :</p> <p>Sous proposition de Mme Laurence Sirois et appuyée de Mme Maude Roy Matton :</p> <p>Que la séance du Conseil soit levée à 21 h.</p> <p style="text-align: right;"><b>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</b></p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 20px;"> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 200px; margin: 0 auto;"/> <p><b>Philippe Marois</b> Président</p> </div> <div style="text-align: center;">  <hr style="width: 200px; margin: 0 auto;"/> <p><b>Diane Fortin</b> Directrice</p> </div> </div>